



Toolbox Achats Responsables Suisse

Papeterie et matériel de bureau

Recommandations et critères pour les produits et services

Mentions légales

Mandant: Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Economie et Innovation, Service spécialisé des marchés publics écologiques, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataires: Pusch – L'environnement en pratique, Abeco Sàrl

Autrice: Maria-Luisa Kargl

Accompagnement OFEV: Ruth Knuchel Freiermuth, Katharina Meyer

Groupe de suivi: Valérie Bronchi, OCDC, État de Vaud; Jean-Blaise Trivelli, DDC, État de Genève

Remarque: Le présent Toolbox Achats Responsables Suisse a été réalisé sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu. Ce Toolbox provient d'une mise en commun et mise à jour de la Boussole de la durabilité et du Guide des achats professionnels responsables.

Zurich 2023, version actualisée novembre 2023

Table des matières

1.0 En bref	4
2.0 Arguments en faveur des achats responsables de papeterie et de matériel de bureau	6
3.0 Aspects environnementaux, sociaux et sanitaires	7
3.1 Aspects environnementaux	7
3.2 Aspects sociaux	8
3.3 Aspects sanitaires	9
Digression: des alternatives innovantes aux produits conventionnels	10
4.0 Considérations avant l'achat	11
4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales	11
4.2 Clarifier les besoins	11
4.3 Analyse du marché	12
4.4 Coûts	12
4.5 Promouvoir l'économie circulaire	12
4.6 Possibilités d'action pour les acteurs	13
5.0 Recommandations pour les achats responsables	14
5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres)	14
5.2 Recommandations pour l'attribution directe	14
5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité	15
5.4 Recommandations pour le choix d'un fournisseur	30

1.0 En bref

Les articles de papeterie et les produits pour le matériel de bureau sont utilisés quotidiennement de manière intensive dans les différents secteurs des communes et des villes, dans les bureaux, ainsi que dans les écoles ou les autres domaines d'application similaires. En conséquence, le besoin ou la nécessité d'acquérir ces marchandises en grande quantité est important. En même temps, la durée de vie de ce matériel de bureau est relativement courte, avec une multitude de produits très divers, principalement dans le segment des prix bas. Les quantités de déchets qui en résultent sont énormes.

Il est donc recommandé de remplacer progressivement les articles de papeterie et les produits de matériel de bureau utilisés jusqu'à présent par des alternatives durables. Celles-ci devraient se distinguer en premier lieu par leur capacité de recharge, leur potentiel de recyclage, l'absence de produits chimiques nocifs, ainsi que par leur fabrication à base de matières premières durables.

Les recommandations contenues dans ce document s'appliquent aux:

- Cahiers, classeurs, chemises et intercalaires¹
- Enveloppes et enveloppes molletonnées
- Pochettes transparentes et porte-documents
- Notes adhésives
- Marqueurs, stylos, feutres, feutres fins, ainsi que les rollers à gel et à encre, y compris les systèmes de recharge et les stylos à bille, y compris les mines
- Crayons de couleur, crayons gris et surligneurs secs
- Tampons
- Correcteurs
- Colles et rubans adhésifs et d'emballage
- Ciseaux
- Agrafeuses, pinces àagrafer et perforatrices

La fiche d'information suivante s'adresse en priorité aux communes mais concerne tout aussi bien les acheteurs de la Confédération, des cantons, villes, entreprises publiques et privées et autres institutions de droit public.

Vous trouverez d'autres informations générales sur les achats responsables dans les documents «Contexte, cadre légal et méthodologie (Toolbox partie A)» et «Outils et méthodes pour évaluer l'impact des fournisseurs et des produits (Toolbox partie B)».

Principales recommandations avant et pendant l'achat:

- Achetez selon le principe de la suffisance: n'achetez que les produits dont vous avez réellement besoin et veillez à ce que la quantité corresponde aux besoins concrets.
- Prolongez la durée de vie des produits en utilisant, par exemple, des produits rechargeables, réparables ou recyclables.
- Achetez des produits recyclés.
- Veillez à ce que les produits soient recyclables. Ceux-ci devraient soit être constitués d'un seul matériau, soit être facilement démontables.

¹ Pour les produits en papier et carton, tels que le papier informatique et pour écrire, il convient en outre de consulter la fiche [papier et carton](#).

- Évitez les produits qui contiennent des substances ou des mélanges nocifs pour la santé ou l'environnement.
- Recherchez les labels de durabilité, tels que l'Ange bleu (Blauer Engel), FSC ou le label écologique autrichien.
- Achetez auprès de fournisseurs qui proposent un assortiment durable ou un catalogue de produits certifiés.

2.0 Arguments en faveur des achats responsables de papeterie et de matériel de bureau

Le secteur public bénéficie de divers avantages de l'achat durable de papeterie et de matériel de bureau:

- Les lieux de travail de la commune, ainsi que les écoles et autres établissements similaires, sont exempts de substances toxiques pouvant être produites par des colles, des encres ou des plastiques.
- La commune contribue à la réalisation d'objectifs politiques supérieurs, tels que la préservation des ressources, la protection des eaux et l'objectif «zéro émission nette».
- La commune assume à la fois sa propre responsabilité et son rôle d'exemple vis-à-vis de sa population et de l'économie privée.

3.0 Aspects environnementaux, sociaux et sanitaires

La production, le transport, l'utilisation et l'élimination de la papeterie et du matériel de bureau sont associés à des risques environnementaux, sociaux et sanitaires. Selon la matière première ou le matériau, différentes problématiques se posent, notamment lors de la fabrication et de l'élimination ou du recyclage :

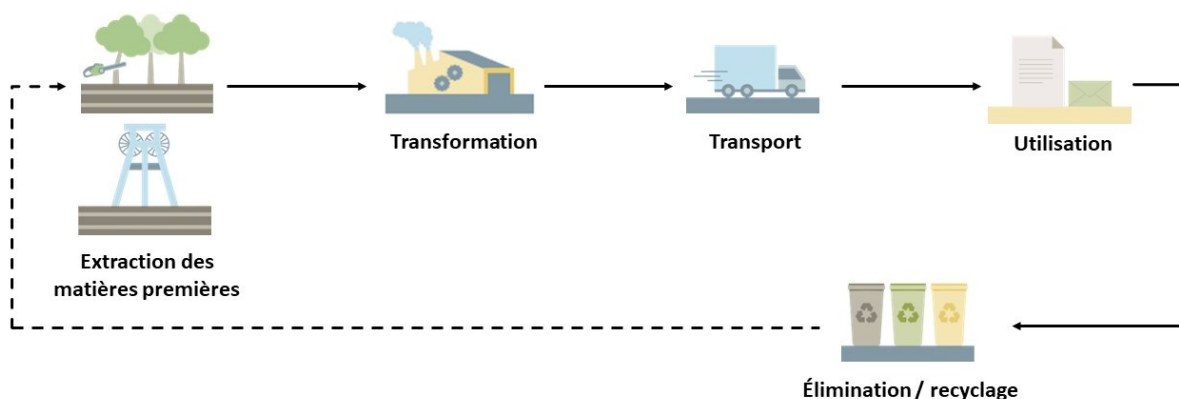


Figure 1: Illustration d'un cycle de vie avec les différentes phases: extraction des matières premières, production, transport, utilisation et élimination/recyclage (source: Office fédéral de l'environnement (OFEV), Quantis, 2020, [Matrice de pertinence – Guide à l'intention des acheteurs et des services requérants](#)).

3.1 Aspects environnementaux

Selon le matériau utilisé, les impacts environnementaux suivants, entre autres, apparaissent tout au long du cycle de vie²:

Matières premières

- Papier et carton: déforestation dans le cadre d'une gestion forestière non durable, avec des effets négatifs sur le climat, avec une perte potentielle de biodiversité, ainsi qu'avec une perte de biotopes et des conséquences néfastes pour la flore, la faune et l'homme.
- Métal: pollution des eaux et des sols, consommation de matières premières abiotiques.³
- Plastiques: consommation de ressources épuisables (pétrole), pollution des eaux et des sols, impact sur le climat.⁴
- Colles et peintures: consommation de ressources et utilisation de produits chimiques toxiques.

Phases du cycle de vie concernées



Fabrication

- Papier et carton: l'utilisation de chlore, d'azurants optiques, d'agents de blanchiment et d'autres produits chimiques a un impact sur l'environnement, en particulier les eaux, tout comme l'énorme consommation d'eau et d'énergie.



² Pour des informations détaillées sur les risques, voir la fiche [papier et le carton](#).

³ Agence fédérale allemande de l'environnement, 2017, [Rohstoffgewinnung: Herausforderungen, Perspektiven, Lösungsansätze](#) (en allemand)

⁴ Heinrich Böll Stiftung, Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland (BUND), 2019, Plastikatlas – Daten und Fakten über eine Welt voller Kunststoff, version 2 (en allemand)

- Métal: impact sur le climat en raison du processus de transformation à forte consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent.⁵
- Plastique: danger pour l'environnement en raison de l'utilisation de produits chimiques toxiques et de l'émission de polluants; impact sur le climat en raison de l'utilisation importante d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent.
- Colles et peintures: l'utilisation de produits chimiques nocifs (solvants organiques, conservateurs, métaux lourds, etc.) a un impact sur l'environnement.

Utilisation

- Consommation de ressources, notamment en raison de la courte durée de vie, de la surconsommation, ainsi que d'un trop grand assortiment de produits.



Élimination

- Plastiques: l'élimination non conforme des produits en plastique, en particulier, représente un impact énorme sur l'environnement. Si ces derniers ne sont pas recyclés, des ressources précieuses sont en outre perdues pour la création de valeur.⁴
- Colles et peintures: si des résidus de substances toxiques présentes dans les produits se retrouvent dans l'environnement, ils peuvent polluer les sols et les eaux.
- Des matériaux différents au sein d'un même produit, par exemple la combinaison de métal et de plastique, compliquent la recyclabilité.



Transport

- La fabrication se fait généralement à l'étranger. Le transport, tant sur le lieu de consommation qu'entre les différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement, génère des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique d'origine humaine.



3.2 Aspects sociaux

Selon le matériau, les risques sociaux suivants apparaissent entre autres tout au long du cycle de vie:

Conditions de travail et sécurité

- Papier et carton: travail forcé dans les exploitations forestières et absence de liberté d'association dans les entreprises de menuiserie. De plus, une sylviculture non durable peut entraîner des inconvénients pour la population locale (accaparement des terres et expropriations).⁶ Des mesures de sécurité ou de protection du travail insuffisantes dans les entreprises de menuiserie et de fabrication entraînent un risque accru de blessures. En outre, la manipulation inappropriée de produits chimiques, tels que le peroxyde d'hydrogène, peut entraîner des accidents.

Phases du cycle de vie concernées



⁵ Agence fédérale allemande de l'environnement, 2013, [Herstellung und Bearbeitung von Metall](#) (en allemand)

⁶ Pour des informations détaillées sur les risques, voir la fiche [papier et le carton](#)

- Métal: l'extraction des matières premières peut mettre en péril les moyens de subsistance de la population locale en raison de la pollution massive de l'environnement. Par ailleurs, les droits des travailleuses et des travailleurs (normes fondamentales du travail de l'OIT) ne sont pas toujours respectés dans les mines et les entreprises de transformation.⁷ De plus, les conditions de travail sur place sont parfois précaires et sans protection suffisante.
- Plastiques, colles et peintures: la manipulation de produits chimiques nécessaires à la fabrication des produits peut avoir un impact considérable sur la santé des travailleuses et des travailleurs. De plus, la production et l'élimination du plastique ont un énorme impact sur l'environnement et donc sur les moyens de subsistance des populations locales.⁸



3.3 Aspects sanitaires

Les risques sanitaires suivants, entre autres, apparaissent tout au long du cycle de vie:

- Des émissions nocives, par exemple celles de solvants organiques volatils tels que le xylène et le toluène, des conservateurs cancérigènes ou des colorants azoïques allergènes peuvent contribuer à la pollution de l'air sur le lieu de travail. Ils mettent ainsi en danger la santé des citoyennes et des citoyens, des élèves et des travailleuses et travailleurs des communes qui utilisent ces produits.

Phases du cycle de vie concernées



⁷ Agence fédérale allemande de l'environnement, 2017, [Rohstoffgewinnung: Herausforderungen, Perspektiven, Lösungsansätze](#) (en allemand)

⁸ Heinrich Böll Stiftung, Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland (BUND), 2019, [Plastikatlas – Daten und Fakten über eine Welt voller Kunststoff, version 2](#) (en allemand)

Digression: des alternatives innovantes aux produits conventionnels

Le thème de la durabilité occupe une place de plus en plus importante dans tous les domaines de la vie. Le marché des fabricants de papeterie et de matériel de bureau évolue continuellement vers des formes innovantes et avant-gardistes de fabrication et de conception de produits. Celles-ci contribuent à la santé de l'être humain et de l'environnement.

Encre végétale

L'encre peut être fabriquée à partir d'huiles de végétaux, comme le colza, les graines de lin, le soja, la noix de coco et les fruits du palmier à huile, ou encore à partir de résines. Cela permet de réduire les émissions de composés organiques volatils. Le papier sur lequel on écrit est également plus facile à recycler. Il faut toutefois veiller à ce que la culture de ces produits agricoles destinés au secteur non alimentaire n'entre pas en concurrence avec la production de denrées alimentaires. De plus, les matières premières ne doivent pas provenir de monocultures.

Agrafeuse sans agrafes

Les agrafeuses qui n'utilisent pas d'agrafes permettent d'économiser des ressources. Ces appareils perforent une languette dans le papier tout en la repliant. Il est ainsi possible d'agrafer jusqu'à quatre feuilles de papier les unes aux autres sans matériel supplémentaire. Ce système n'est toutefois pas adapté pour relier de grandes quantités.

Papier sans bois pour classeurs, intercalaires, etc.

La production de papier et de carton consomme une énorme quantité de matières premières originales, principalement du bois. L'utilisation de déchets, tels que l'amidon issu d'épluchures de pommes de terre ou d'algues vertes, pour fabriquer des produits en papier et en carton, permet de lutter contre la déforestation. Toutefois, les écobilans comparatifs font encore défaut à l'heure actuelle.

4.0 Considérations avant l'achat

Si l'on souhaite équiper des bureaux ou des installations similaires de manière durable, il convient de réfléchir à quelques points fondamentaux avant l'achat. Un premier pas vers une gestion durable des articles de papeterie et des produits pour le bureau consiste d'une part à repenser l'assortiment: quels sont les produits réellement nécessaires? Desquels peut-on se passer? Est-il possible de réduire la consommation des fournitures? La deuxième étape consiste à choisir un produit durable et à longue durée de vie, par exemple à base de matières premières recyclées ou renouvelables. Après utilisation, il convient de veiller à les collecter et à les recycler correctement.



Figure 2: Étapes à considérer avant l'achat

4.1 Respecter les conditions-cadres politiques et légales

Avant l'achat, étudiez les conditions-cadres politiques et légales qui s'appliquent au groupe de produits à acheter:

- Vos autorités disposent-elles de concepts, de spécifications ou de lignes directrices, soit spécifiquement pour l'achat de papeterie et de matériel de bureau, soit dans les domaines de l'énergie et du climat, de la biodiversité et de la préservation des ressources? (p. ex. Cité de l'énergie, société à 2000 watts, stratégie «Zéro émission nette», initiative pour éviter le plastique).
- Existe-t-il une décision politique visant à promouvoir les achats responsables?

4.2 Clarifier les besoins

Tableau 1: Questions pouvant aider à clarifier les besoins.

Question	Mesures possibles
Combien de produits différents sont nécessaires?	– Se limiter à quelques produits ou à un petit assortiment de stylos, par exemple.
Quelle est la durée de vie du produit? Comment est-il possible de l'augmenter?	– Acheter des stylos, du matériel de correction ou des colles avec des systèmes de recharge plutôt que des produits jetables.
Combien de produits sont nécessaires?	– En cas de besoin important, effectuer des commandes groupées pour réduire le matériel d'emballage.
Quel est le produit optimal pour quel usage?	– Film adhésif en polyéthylène au lieu du PVC très résistant à la déchirure pour l'envoi de colis légers ou pochettes d'expédition.
Existe-t-il des produits alternatifs?	– Crayons, crayons de cire ou crayons de couleur au lieu de feutres ou de feutres fins. – Des règles en bois issu d'une production durable plutôt qu'en plastique.
Des produits de couleur ou blanc pur sont-ils nécessaires?	– Enveloppes et classeurs non blanchis au lieu de versions en couleur.
Le produit peut-il être facilement éliminé ou recyclé?	– Produits composés d'un seul matériau ou produits faciles à démonter (vissés plutôt que collés).

4.3 Analyse du marché

L'étude du marché vous permet de déterminer l'offre actuelle sur le marché et de définir les critères appropriés. Vous pouvez ainsi vérifier vos besoins et vous assurer de recevoir suffisamment d'offres.

Les sites web suivants peuvent vous aider dans cette analyse:

- Liste des entreprises certifiées du label écologique autrichien dans la catégorie des produits pour le bureau et l'école (en allemand)
- Liste des fabricants proposant des produits certifiés Ange Bleu pour le bureau (Dans la catégorie «Produits en plastique recyclé») (en allemand)
- Liste des fabricants proposant des produits certifiés Ange Bleu (Dans la catégorie «Stylos et tampons») (en allemand)
- Le bureau renouvelable: Informations sur le matériel de bureau durable, les labels, la base de données des produits et le répertoire des fabricants de la Fachagentur Nachwachsende Rohstoffe (Agence des matières premières renouvelables) (en allemand)
- Acheter malin pour le bureau: listes de produits, critères et partenaires, ainsi que contexte du ministère fédéral autrichien de la protection du climat, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie (en allemand)

4.4 Coûts

De nombreux produits dans le domaine de la papeterie et du matériel de bureau sont de faible valeur. Par rapport au prix final, qui comprend également les frais annexes (catalogage, stockage, distribution et administration), le coût d'acquisition de ces produits ne pèse guère. Si un produit durable est éventuellement un peu plus cher à l'achat, ce qui est loin d'être la règle, cela n'a guère d'impact sur les coûts annexes. Les coûts unitaires n'augmentent que très peu. Ces faibles coûts supplémentaires sont compensés par une fabrication durable, une construction solide, la possibilité de recharger les produits, leur recyclabilité et leur élimination moins nocive et problématique.

4.5 Promouvoir l'économie circulaire

L'économie circulaire («circular economy» en anglais) désigne un système dans lequel tous les matériaux et produits et leurs composants sont utilisés le plus longtemps possible et, à la fin de leur utilisation, sont réutilisés pour la fabrication d'autres produits. Ainsi, la boucle est bouclée. L'objectif est de ne pas consommer de nouvelles ressources, telles que de l'eau, de l'énergie ou des produits chimiques, et de ne pas produire de déchets. De plus, les ressources des produits doivent rester le plus longtemps possible dans le cycle des matériaux. Mesures possibles dans le domaine de la papeterie et du matériel de bureau:

- Réduisez autant que possible l'utilisation de la papeterie et du matériel de bureau.
- Utilisez plusieurs fois les produits tels que des classeurs ou des transparents et utilisez du vieux papier pour prendre des notes.
- Achetez des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés, comme du plastique recyclé ou du papier recyclé.
- Utilisez des produits qui peuvent être rechargés. Si cela n'est pas possible, veillez à ce que les produits soient réparables et que les matériaux utilisés soient recyclables ou biodégradables.
- Vérifier s'il existe sur le marché des produits certifiés Cradle to Cradle.⁹
- Choisissez des produits constitués d'un seul matériau ou des produits qui se démontent facilement s'ils sont constitués de plusieurs composants et de divers matériaux afin de faciliter le recyclage.

⁹ La certification Cradle to Cradle évalue les produits en fonction de la santé des matériaux, de la capacité de recyclage, de l'utilisation d'énergies renouvelables, de l'utilisation responsable de l'eau et de l'équité sociale. Le site Internet donne un aperçu des produits certifiés: <https://c2ccertified.org/>

- Collectez systématiquement les produits usagés en séparant les matériaux afin de permettre leur réintroduction dans le cycle de production par type de matériau. Si les poubelles sont placées dans les couloirs plutôt que dans les bureaux individuels, les collaboratrices et les collaborateurs sont davantage motivés pour éliminer correctement les déchets.
- Évitez les encres, les colles et les correcteurs contenant des composants difficilement biodégradables. Misez plutôt sur les produits à base de plantes.

4.6 Possibilités d'action pour les acteurs

Outre les personnes qui procèdent à l'achat, d'autres actrices et acteurs peuvent contribuer à réduire l'impact environnemental de la papeterie et du matériel de bureau. Les services d'achats peuvent exercer une influence en accompagnant ou en formant les groupes concernés. Le tableau 2 montre les mesures qui peuvent être mises en œuvre hors du champ d'action du service d'achat.

Tableau 2: Acteurs pouvant mettre en œuvre des mesures de développement durable hors de l'achat lui-même.

Groupe d'acteurs	Quelles mesures supplémentaires peuvent être prises pour réduire davantage l'impact environnemental du produit?
Direction, responsables des départements, acheteuses et acheteurs	– Établissez une directive d'achat pour promouvoir l'économie circulaire, attirez l'attention de vos fournisseurs sur ces critères. – Prenez des mesures immédiates et concrètes pour réduire la consommation de consommables et attirez l'attention des utilisatrices et des utilisateurs sur ces mesures. – Créez un catalogue interne de produits durables pour simplifier les achats. – Indiquez les produits achetés de manière durable dans votre catalogue interne afin de simplifier la prochaine commande. – Choisissez des soumissionnaires qui proposent des produits durables ou des produits certifiés par un label de durabilité de type 1 dans leur assortiment ou dont les produits répondent aux critères énumérés au point 5.
Fournisseurs et fabricants	– Exigez de vos fournisseurs que leurs entreprises de sous-traitance remplissent également des critères écologiques, sociaux et de sécurité au travail ou respectent les principes du développement durable. – Exigez de vos fournisseurs qu'ils mettent en place une gestion durable des emballages et des livraisons, y compris des systèmes de reprise. – Certifiez les produits de votre assortiment de marchandises avec un label de durabilité de type 1. – Pensez à des matières premières innovantes et alternatives, par exemple la fécule de pomme de terre ou les algues vertes pour la production de papier ou les huiles végétales pour les encres.
Utilisatrices et utilisateurs	– Réutilisez les produits en bon état, comme les boîtes d'archives, les classeurs, etc., avant d'en commander de nouveaux. – Manipulez les produits avec soin. Veillez par exemple à toujours fermer les stylos avec les capuchons. – Utilisez les produits avec parcimonie, conscience et attention. – Collectez et triezy systématiquement les marchandises usagées en fonction des matériaux afin de les réintroduire dans le cycle des matériaux recyclables et de les recycler. – Remplissez les produits rechargeables au lieu de les jeter et de les remplacer.

5.0 Recommandations pour les achats responsables

Pour l'attribution directe (procédure de gré à gré):	voir chapitres 5.1 et 5.2
Pour les appels d'offres:	voir chapitres 5.1, 5.3 et 0

Pour les produits en papier, consultez la fiche [papier et le carton](#).

5.1 Recommandations générales (attribution directe et appel d'offres)

Que la papeterie et le matériel de bureau soient achetés par attribution directe ou par appel d'offres, les recommandations suivantes sont importantes du point de vue de la durabilité:

5.1.1 Choix du matériau

- Choisissez en priorité des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés.
- Évitez les produits qui se composent de plusieurs matières premières différentes. Préférez les produits qui ne sont composés que d'un seul matériau. Si les produits sont constitués d'une combinaison de matériaux, ils doivent pouvoir être facilement démontés par l'utilisatrice ou l'utilisateur. Choisissez, par exemple, des produits vissés et non collés.
- Pour les produits avec des éléments en bois, veillez à ce que le bois provienne d'une exploitation forestière durable certifiée (voir labels, FSC, PEFC). Il doit être non traité ou avoir subi un traitement respectueux de l'environnement et de la santé.
- Pour les produits en plastique ou contenant des composants en plastique, veillez à ce que le plastique soit composé de matériaux recyclés ou soit en PP, PE ou PET.
- Envisagez des matériaux alternatifs et innovants, par exemple des encres à base de plantes ou du papier à base de déchets.

5.1.2 Durée de vie

- Les produits doivent être construits de manière solide.
- Préférez les produits qui disposent d'un système de recharge. Celui-ci doit pouvoir être manipulé facilement par les utilisatrices et les utilisateurs, sans outils spéciaux.
- Veillez à ce que les produits présentant un potentiel d'usure disposent de composants remplaçables afin de faciliter les réparations. Les pièces de rechange devraient être disponibles à tout moment et pouvoir être montées sans problème par l'utilisatrice ou l'utilisateur, sans outils spéciaux.

5.1.3 Produits chimiques

- Éviter tout ingrédient nocif pour l'environnement et la santé, comme le PVC, les parfums, les plastifiants, les conservateurs ou ceux qui sont inscrits sur la liste de substances candidates ou classés comme «extrêmement préoccupants» conformément à l'art. 59 de l'ordonnance REACH.

5.1.4 Emballages

- Exigez des emballages réutilisables ou des emballages recyclés et recyclables.
- Privilégiez des fournisseurs qui disposent de systèmes de reprise et de recyclage ou qui sont membres de systèmes de collecte et de réutilisation.

5.2 Recommandations pour l'attribution directe

Certains soumissionnaires de papeterie et de matériel de bureau proposent des catalogues spéciaux de papeterie et de produits pour le bureau, sélectionnés sur la base de critères écologiques. Il est recommandé d'utiliser des catalogues qui répertorient les produits portant un label de durabilité de type 1 (p. ex. Ange Bleu, Écolabel autrichien, NF Environnement ou Écolabel européen). Si les catalogues se basent, par

exemple, sur des labels de qualité privés ou propres à l'entreprise ou sur des déclarations environnementales, il faut veiller à ce que les produits répondent aux spécifications techniques du point 5.3.3. Dans ce contexte, une certification des matériaux peut servir de preuve (par exemple FSC, PEFC, etc.).

5.3 Recommandations pour l'appel d'offres: aspects de durabilité

Les tableaux suivants montrent les aspects de durabilité qui peuvent être inclus dans le dossier d'appel d'offres pour la papeterie et le matériel de bureau. Les aspects de durabilité regroupent les conditions de participation obligatoires, les critères d'aptitude, les spécifications techniques et les critères d'adjudication. Pour chaque aspect, une suggestion de preuve est également indiquée.

Dans le cas d'un appel d'offres, les aspects de durabilité doivent impérativement être examinés par le service juridique compétent dans le cadre de l'appel d'offres.

5.3.1 Conditions de participation obligatoires

Pour le respect des exigences légales minimales: voir les textes légaux en vigueur et les recommandations aux services d'achat de la Confédération en matière d'achats durables. Des informations complémentaires sont également fournies dans le cadre du projet TRIAS.

5.3.2 Critères d'aptitude

Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés.

Thème	Critère et niveau d'ambition			Preuve ¹⁰	Pertinence ¹¹
	Base	Bonne pratique	Modèle		
Système de management de la qualité	Le soumissionnaire dispose d'un système de management de la qualité valide. Il comprend la définition des objectifs de qualité, des mesures correspondantes et des responsabilités (planification), la mise en œuvre (exécution), la vérification (contrôle) et l'adaptation de la planification (amélioration).			Copie du certificat valide (par ex. ISO 9001, swissPSO ou équivalent) ou preuve de son propre système de gestion de la qualité.	
Système de management de l'environnement	Le soumissionnaire dispose d'un système de management de l'environnement valide. Il comprend la définition des objectifs environnementaux, des mesures correspondantes et des responsabilités (planification), la mise en œuvre (exécution), la vérification (contrôle) et l'adaptation de la planification (amélioration).			Copie du certificat valide (par ex. ISO 14001) ou preuve de son propre système de gestion de l'environnement	
Système de management de l'énergie	Le soumissionnaire dispose d'un système de gestion de l'énergie. Celui-ci comprend un relevé de la consommation d'énergie, l'identification des principales sources de pollution et la détermination du potentiel d'amélioration et d'économie.			Copie du certificat valide (par ex. ISO 50001:2015, myclimate, Swiss climate, ClimatePartner, Viscom) ou preuve de son propre système de gestion de l'énergie.	

¹⁰ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

¹¹ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

5.3.3 Spécifications techniques et critères d'adjudication

Veuillez noter, dans le tableau, la distinction entre spécifications techniques (ST) et critères d'adjudication (CA). Les spécifications techniques sont des critères obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. En revanche, les critères d'adjudication sont évalués.

Outils d'organisation: cahiers, classeurs, intercalaires¹²

Thème	Type	Critère et niveau d’ambition			Preuve ¹³	Pertinence ¹⁴
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux		Les cahiers, classeurs, intercalaires doivent être composés de [x]% de fibres recyclées.			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ¹⁵	
	ST	75%				
	CA	100%				
	ST	Le produit doit être exempt de matières plastiques.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les collages doivent être réalisés avec des colles à dispersion à base d’eau. ¹⁶			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Le produit est fabriqué à base de déchets, comme l’amidon des épluchures de pommes de terre ou des algues vertes.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Le papier doit être blanchi sans chlore élémentaire (ECF). Le papier blanchi sans chlore (TCF) est également accepté.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	L’utilisation de pigments ou de colorants contenant ou libérant des substances toxiques selon la directive 2002/61/ CEE ou <u>TRSG 614</u> est interdite. Les colorants azoïques sont exclus. ¹⁷			Copie du certificat valide interdisant l’utilisation de ces produits chimiques (p. ex. l’Ange bleu) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

¹² Les critères pour les composants en papier et en carton des cahiers, classeurs et intercalaires correspondent aux exigences pour le papier: voir la fiche sur le papier et le carton

¹³ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

¹⁴ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

¹⁵ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

¹⁶ Les colles à dispersion sont des colles aqueuses qui adhèrent physiquement par évaporation de l'eau.

¹⁷ Exigences pour le carton recyclé de l'Ange Bleu.

Enveloppes, enveloppes molletonnées¹⁸

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ¹⁹	Pertinence ²⁰
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux		Les enveloppes et enveloppes molletonnées doivent être composées de [x]% de fibres recyclées.			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ²¹	
	ST	75%				
	CA	100%				
	ST	Les fenêtres transparentes sont fabriquées à base de matières premières végétales et n'empêchent pas le recyclage.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
		Pour les enveloppes rembourrées, le rembourrage doit être composé de [x]% de granulés de papier provenant de papier recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	> 75%				
	CA	100%				
	CA	Le produit est basé sur des déchets, comme l'amidon des épluchures de pommes de terre ou des algues vertes.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Le papier doit être blanchi sans chlore élémentaire (ECF). Le papier blanchi sans chlore (TCF) est également accepté.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	L'utilisation de pigments ou de colorants contenant ou libérant des substances toxiques selon la directive 2002/61/ CEE ou TRSG 614 est interdite. Les colorants azoïques sont exclus. ²²			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. l'Ange bleu) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

¹⁸ Les critères pour les composants en papier et en carton des enveloppes et des enveloppes molletonnées correspondent aux exigences pour le papier: voir la fiche sur le [papier et le carton](#)

¹⁹ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁰ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

²¹ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

²² Exigences pour le carton recyclé de l'Ange Bleu

Pochettes transparentes et porte-documents

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²³	Pertinence ²⁴
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les composants/produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ²⁵			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

²³ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁴ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

²⁵ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, [Guide pour les achats durables de matériel de bureau](#) (en allemand)

Notes adhésives²⁶

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ²⁷	Pertinence ²⁸
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les notes adhésives doivent être composées à 100% de fibres recyclées.			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ²⁹	
Produits chimiques	ST	Le papier doit être blanchi sans chlore élémentaire (ECF). Le papier blanchi sans chlore (TCF) est également accepté.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	L'utilisation de pigments ou de colorants contenant ou libérant des substances toxiques selon la directive 2002/61/ CEE ou <u>TRSG 614</u> est interdite. Les colorants azoïques sont exclus. ³⁰			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. l'Ange bleu) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
	ST	Les colles doivent être exemptes de solvants halogénés, de composés organiques halogénés et de cyanoacrylate, de résine époxy ou de polyuréthane.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Réutilisabilité	CA	Les notes adhésives doivent pouvoir être retirées facilement et sans laisser de traces, et donc être réutilisables.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

²⁶ Les critères pour les composants en papier et en carton des notes adhésives correspondent aux exigences pour le papier: voir la fiche sur le [papier et le carton](#)

²⁷ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

²⁸ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

²⁹ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

³⁰ Exigences pour le carton recyclé de l'Ange Bleu

Marqueurs, crayons de couleur (humides), feutres, feutres fins, stylos à bille, rollers à gel, rollers à encre, y compris les recharges et les mines

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ³¹	Pertinence ³²
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Si le manche est en bois, celui-ci doit provenir à 100% de forêts gérées durablement.			Copie du certificat valide attestant d'une gestion durable des forêts (p. ex. FSC) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
		Si le manche est en carton, celui-ci doit être composé de [x]% de fibres recyclées (blanchies sans chlore).			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ³³	
	ST	75%				
	CA	100%				
	ST	Les composants/produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Les encres sont à base d'huiles ou de résines végétales produites de manière durable.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les peintures et les colles doivent être exemptes de solvants halogénés, de composés organiques halogénés et de cyanoacrylate, de résine époxy ou de polyuréthane.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les solvants sont à base d'eau, éventuellement à base d'alcool (éthanol, propanol).			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exemptes de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ³⁴			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	

³¹ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

³² Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

³³ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

³⁴ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, [Guide pour les achats durables de matériel de bureau](#) (en allemand)

Vernissage	ST	Le produit est non peint ou peint dans le respect de l'environnement et de la santé. Les vernis pour bois à base d'eau, les huiles et les cires sont autorisés.	Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Possibilité de recharge	ST	Le produit doit être rechargeable. Le système de recharge est facile à utiliser par les utilisatrices et les utilisateurs et ne nécessite pas d'outils spéciaux.	Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.	Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.	Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.	Informations fournies par le fournisseur.	

Crayons de couleur, crayons, surligneurs (secs)

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ³⁵	Pertinence ³⁶
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériel	ST	Si le manche des stylos ou des crayons ou bien l'emballage des surligneurs est en bois, celui-ci doit provenir à 100% de forêts gérées durablement.			Copie du certificat valide attestant d'une gestion durable des forêts (p. ex. FSC) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
		Si le manche des stylos ou des crayons ou bien l'emballage des surligneurs est en carton, celui-ci doit être composé de [x]% de fibres recyclées (blanchies sans chlore).			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ³⁷	
	ST	75%				
	CA	100%				
	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ³⁸			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Vernissage	ST	Le produit est non peint ou peint dans le respect de l'environnement et de la santé. Les vernis pour bois à base d'eau, les huiles et les cires sont autorisés.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

Tampons

³⁵ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

³⁶ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

³⁷ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

³⁸ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, Guide pour les achats durables de matériel de bureau (en allemand)

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ³⁹	Pertinence ⁴⁰
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Si les tampons, les semelles de tampons ou les récipients des recharges d'encre sont en bois, ceux-ci doivent provenir à 100% d'une exploitation forestière durable certifiée.			Copie du certificat valide attestant d'une gestion durable des forêts (par ex. FSC) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Les encres sont à base d'huiles ou de résines végétales produites de manière durable.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les peintures doivent être exemptes de solvants halogénés.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les solvants sont à base d'eau, éventuellement à base d'alcool (éthanol, propanol)			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les encres et les peintures doivent être exemptes de métaux lourds, de conservateurs et de parfums contenant des aldéhydes, de plastifiants ainsi que d'aniline et d'o-toluidine.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁴¹			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Vernissage	ST	Le produit est non peint ou peint dans le respect de l'environnement et de la santé. Les vernis pour bois à base d'eau, les huiles et les cires sont autorisés.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Réutilisabilité	ST	Les tampons de texte peuvent être utilisés plusieurs fois.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Les tampons encres peuvent être facilement réencrés par les utilisatrices et les utilisateurs.				

³⁹ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁴⁰ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

⁴¹ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, Guide pour les achats durables de matériel de bureau (en allemand)

Échangeabilité	ST	Le remplacement des tampons encreurs et des semelles est possible et facile à réaliser par les utilisatrices et les utilisateurs sans outils spéciaux.	Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.	Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.	Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.	Informations fournies par le fournisseur.	

Moyens de correction (crayons, rouleaux, ruban)

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁴²	Pertinence ⁴³
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Les encres sont à base d'huiles ou de résines végétales produites de manière durable.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les liquides de correction doivent être exempts de solvants halogénés.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les solvants doivent être à base d'eau, éventuellement à base d'alcool (éthanol, propanol).			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁴⁴			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Possibilité de recharge	ST	Le produit doit être rechargeable. Le système de recharge est facile à utiliser par l'utilisatrice ou l'utilisateur et ne nécessite aucun outil spécial.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

⁴² État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁴³ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

⁴⁴ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, Guide pour les achats durables de matériel de bureau (en allemand)

Colles

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁴⁵	Pertinence ⁴⁶
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés est élevé dans le produit final, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
Produits chimiques	ST	La colle doit être exempte de solvants halogénés, de composés organiques halogénés et de cyanoacrylate, de résine époxy ou de polyuréthane.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁴⁷			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
Durée de conservation	ST	Le récipient de la colle est muni d'un bouchon étanche pour éviter le dessèchement.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
Lavabilité	CA	La colle pour l'application sur papier est facilement lavable ou rinçable à l'eau.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	  
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	  
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	  
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	  

⁴⁵ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁴⁶ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:    ; priorité moyenne:    ; priorité faible:   

⁴⁷ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, [Guide pour les achats durables de matériel de bureau](#) (en allemand)

Ruban adhésif, ruban d'emballage

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁴⁸	Pertinence ⁴⁹
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux		Si le mandrin du rouleau est en carton, celui-ci doit être composé de [x]% de carton recyclé (blanchi sans chlore).			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ⁵⁰	
	ST	75%				
	CA	100%				
	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les colles doivent être exemptes de solvants halogénés, de composés organiques halogénés et de cyanoacrylate, de résine époxy ou de polyuréthane.			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. Écolabel européen, Ange bleu, Écolabel autrichien) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exemptes de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁵¹			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (par ex. l'Écolabel autrichien ou équivalent) ou fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

⁴⁸ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁴⁹ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

⁵⁰ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.

⁵¹ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, Guide pour les achats durables de matériel de bureau (en allemand)

Ciseaux

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁵²	Pertinence ⁵³
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁵⁴			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. Écolabel européen, Ange bleu, Écolabel autrichien) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
Tolérance	ST	Les ciseaux métalliques ne doivent pas être recouverts d'enduit ou nickelés.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes	
Longévité	CA	Les lames de coupe doivent être reliées par un raccord à vis métallique réajustable.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes	
	CA	Les lames de coupe doivent pouvoir être réaffûtées.				
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

⁵² État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁵³ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute: ; priorité moyenne: ; priorité faible:

⁵⁴ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, [Guide pour les achats durables de matériel de bureau](#) (en allemand)

Agrafeuses, pinces àagrafer et perforatrices

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁵⁵	Pertinence ⁵⁶
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériaux	ST	Les composants et produits en plastique sont en PE ou PP ou en matériau recyclé.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	Plus le pourcentage de matériaux recyclés dans le produit final est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	Les étampes à poinçonner sont en acier inoxydable.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Produits chimiques	ST	Les composants et produits en plastique doivent être exempts de composés organiques halogénés (solvants, retardateurs de flamme bromés), de plastifiants (p. ex. phtalates), de métaux lourds (antimoine, arsenic, baryum, sélénium, plomb, mercure), ainsi que de cadmium et de chrome. ⁵⁷			Copie du certificat valide interdisant l'utilisation de ces produits chimiques (p. ex. Écolabel européen, Ange bleu, Écolabel autrichien) ou fiche technique du fabricant contenant les informations correspondantes.	
Longévité	ST	L'appareil est construit de manière solide.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	CA	L'appareil peut être facilement démonté par les utilisatrices et les utilisateurs à des fins de réparation.			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
	ST	La garantie est de 2 ans au minimum.			Bon de garantie	
Innovation	CA	Les perforatrices utilisent un système de pliage innovant qui fonctionne sans agrafes. (voir digression)			Fiche technique du fabricant avec les informations correspondantes.	
Emballage	ST	Les emballages individuels sont interdits. Les produits doivent être conditionnés dans des emballages collectifs.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclés.			Informations fournies par le fournisseur.	
	CA	Les emballages sont composés de matériaux recyclables.			Informations fournies par le fournisseur.	

⁵⁵ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁵⁶ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

⁵⁷ Ministère des Finances de la Hesse et ministère de l'Intérieur et des Sports de la Hesse, 2015/2016, Guide pour les achats durables de matériel de bureau (en allemand)

5.4 Recommandations pour le choix d'un fournisseur

Si l'achat d'articles de papeterie et de produits de bureau se fait par le biais d'un contrat-cadre avec un fournisseur, les catalogues respectifs des soumissionnaires sont évalués sur la base de critères durables. Les spécifications techniques sont des critères obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. En revanche, les critères d'adjudication sont évalués.

Thème	Type	Critère et niveau d'ambition			Preuve ⁵⁸	Pertinence ⁵⁹
		Base	Bonne pratique	Modèle		
Matériel	ST	Pour les produits en papier ou en carton, le fournisseur propose au moins une variante en matériau 100% recyclé.			Les critères d'aptitude sont des critères dits obligatoires; leur non-respect entraîne l'exclusion de l'offre. Les critères d'aptitude suivants peuvent par exemple être exigés. ⁶⁰	
	CA	Plus la part de produits en papier ou carton recyclé est élevée dans l'assortiment, plus le nombre de points attribués est important.			Catalogue de produits du fournisseur.	
	ST	Pour les produits en plastique, le fournisseur propose au moins une variante en matériau recyclé ou recyclable.			Catalogue de produits dans lequel est indiqué au moins un produit qui, selon le fabricant, est composé de matériaux recyclés ou recyclables.	
	CA	Plus la part de produits en matériau recyclé est élevée dans l'assortiment, plus le nombre de points attribués est important.			Catalogue de produits de du fournisseur.	
	ST	Pour les produits en bois, le fournisseur propose au moins une variante issue de la gestion durable des forêts.			Catalogue de produits dans lequel figure au moins un produit qui, selon le fabricant, provient d'une gestion durable des forêts ou est accompagné d'un certificat attestant d'une gestion durable des forêts (p. ex. FSC).	
	CA	Plus la part de produits en bois issu de forêts certifiées durables est élevée, plus le nombre de points attribués est important.			Catalogue de produits du fournisseur.	
Possibilité de recharge	ST	Pour les produits qui sont techniquement rechargeables, le fournisseur propose au moins une variante rechargeable.			Catalogue de produits dans lequel est indiqué au moins un produit qui peut être rechargé.	
	CA	Plus le pourcentage de produits rechargeables est élevé, plus le nombre de points attribués est important.			Catalogue de produits du fournisseur.	
Longévité	ST	Pour les produits qui sont réparables, le fournisseur propose au moins une variante réparable.			Catalogue de produits dans lequel au moins un produit est indiqué comme étant réparable.	
	CA	Plus la part de produits réparables est élevée dans l'assortiment, plus le nombre de points attribués est important.			Catalogue de produits du fournisseur.	
Assortiment durable	ST	Le fournisseur propose au moins un produit du groupe de produits concerné qui porte un label de durabilité de type 1.			Catalogue de produits dans lequel est identifié au moins un produit bénéficiant d'un	

			certificat valide (p. ex. Ange Bleu, Écolabel autrichien, NF Environnement ou Écolabel européen ou équivalent).	
	CA	Plus la proportion de produits certifiés par un label de durabilité de type 1 est élevée par groupe de produits, plus le nombre de points attribués est important.	Catalogue de produits du fournisseur.	
Recyclage et élimination	ST	Le fournisseur expose dans un concept comment la quantité de déchets est réduite et évitée dans le processus de fabrication.	Le concept comprend au maximum [...] pages A4 avec une taille de police de [...] Alternative: copie d'un certificat correspondant qui prescrit l'existence d'un concept de recyclage ou d'élimination.	
Livraison et emballage	CA	Le fournisseur propose des livraisons compensées en CO ₂ .	Copie du certificat valable attestant la compensation des émissions de CO ₂ générées par la livraison.	
	ST	Le fournisseur propose des emballages en matériaux recyclés.	Informations fournies par le fournisseur.	
	ST	Le fournisseur propose des emballages en matériaux recyclables.	Informations fournies par le fournisseur.	

Remarque importante (exclusion de responsabilité): Le présent guide contient des informations fournies à titre indicatif, qui ont été compilées avec soin et en toute bonne foi. Son contenu a été vérifié juridiquement dans la mesure du possible. Toutefois, rien ne garantit qu'il résisterait à l'examen des tribunaux en cas de recours. Ce qui est déterminant est plutôt l'examen au cas par cas de l'achat en question. Ainsi, pour chaque achat, les utilisatrices et utilisateurs doivent examiner soigneusement et de manière autonome, au vu des circonstances du cas particulier, si les critères présentés ici, ainsi que les preuves, sont conformes au droit et appropriés. Les auteures ou auteurs déclinent toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait résulter de l'utilisation des informations générales contenues dans ce guide.

⁵⁸ État 2023: veuillez vérifier si le label que vous avez choisi répond au critère correspondant (<https://www.labelinfo.ch/fr/>, www.siegelklarheit.de)

⁵⁹ Indication qualitative de la pertinence environnementale et sociale du critère:

priorité haute:  ; priorité moyenne:  ; priorité faible: 

⁶⁰ Pour la production de papier dont le degré de blancheur est supérieur à 90, l'utilisation d'azurants optiques est nécessaire. Par ailleurs, l'absence d'azurants optiques peut être exigée en tant que spécification technique.